



## Les conscrits

■ Les conscrits de la classe en 4 ont souhaité avec un peu de retard (mais il est vrai qu'on a tous les jours 20 ans) envoyer un message à tous ceux qui les ont soutenus particulièrement après leur voyage réalisé en 2015.

*Très cher(e)s conscrit(e)s de la classe en 4,*

*Un petit mot de remerciement pour nous avoir permis de partir cinq jours en Ardèche au début de l'été dernier, grâce à l'argent récolté lors des tournées et du banquet.*

*Nous avons bien évidemment porté haut et fort les couleurs laizéennes auprès de nos hôtes belges propriétaires du gîte.*

*Nous avons aussi bien évidemment fait couler le blanc et le crémant à flot et dégusté pas mal de saucisson en se prélassant au bord de la piscine, par contre la descente de l'Ardèche en canoë c'était une autre histoire...*

*Alors un immense merci à vous tous pour l'année 2014 passée à vos côtés et pour ce beau voyage.*

*Vive la 4 !*

Andréa, Alexandre, Coraline, Antoine, Maëva, Corentin, Pauline, Lucas et Quentin.

## Rythmes scolaires

■ A compter de la rentrée de septembre les TAP changeront d'horaire. Ils se dérouleront les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Rappelons que ce sont des temps d'activités péri-scolaires non obligatoires et gratuits pour les familles ; ils sont organisés et animés par le Clem pour les élèves du primaire tandis que les maternelles seront en garderie surveillées par des agents communaux.



## Ils nous ont quittés...

■ Notre commune a été lourdement endeuillée ce premier trimestre 2016 pendant lequel nous avons eu la douleur de voir disparaître trois personnes attachantes et appréciées.

Nicole Moine, épouse de Jean-Paul, ancien employé communal, âgée de 61 ans a, durant 30 ans, été la nounou attentive de plusieurs dizaines d'enfants dont nombre d'entre eux ont eu à cœur de lui rendre un dernier hommage. La maladie a malheureusement eu raison de son courage et de sa ténacité.

Claude Weiss, quant à lui, s'était investi dans la vie communale pendant une vingtaine d'années d'abord en tant que conseiller ensuite comme premier adjoint jusqu'en 1996. Il a participé à la vie de plusieurs associations communales dont celle des anciens combattants dont il a été président pendant plusieurs années. Son engagement pour la commune n'a jamais faibli. Il était toujours présent aux commémorations au monument aux morts.

La commune lui rend hommage pour ces longues années passées à son service et pour son engagement citoyen pour la paix.

Un troisième deuil a attristé également Laizé avec la disparition brutale de Jérôme Sangoy, président du club de pétanque de Laizé-Hurigny. Il participait aussi activement à la vie du club de foot de Laizé.

Nous présentons à ces trois familles dans la peine toutes nos condoléances et les assurons de notre soutien.

## Fermeture du café de Blany

■ Après de nombreuses années de fonctionnement, le café a fermé ses portes. La famille Pasquier a tenu depuis les années 70 ce témoin de la vie de la commune : les jeunes s'y donnaient rendez-vous avant d'aller au bal, les chasseurs y discutaient sans fin les coups de fusil, les footeux refaisaient le match. C'est une page de la vie de Laizé qui se tourne.

## Calendrier des manifestations

3/4/5 juin	CCI Concours international chevaux Poney-Club
4 juin	Spectacle Poney-Club
11 juin	Football challenge Armand Robin
19 juin	Tartes flambées – Comité de jumelage
19 juin	Football – Challenge André
24 juin	AG foot au stade
25 juin	Spectacle Poney-Club
2 juillet	Fête de la pizza au four de Blany (Amicale)
30 juillet	Pétanque été doublettes (foot)
28 août	"Marche du cœur" Don de sang, départ salle polyvalente
31 août	Collecte don du sang
1 <sup>er</sup> octobre	Vin nouveau et andouillettes Comité de Jumelage
23 octobre	Vente de saucissons au Stade (foot)
novembre	Repas des anciens CCAS
20 novembre	Loto Amicale laïque
2/3 décembre	Téléthon
4 décembre	Casse-croûte Amicale pompiers (saucisses de Morteau)
6 novembre	AG. du Club du soleil
10 décembre	Vente de sapins Amicale et déco village

Journal conçu et réalisé par la mairie de Laizé - Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : mairie de Laizé.

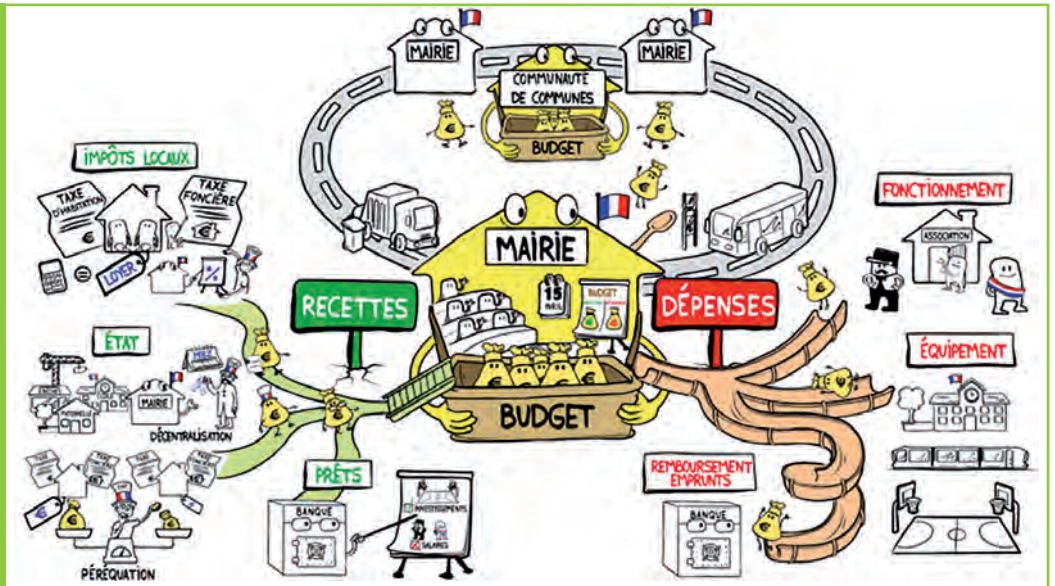
Mairie secrétariat : accueil du lundi au vendredi de 16h à 18h30 sauf mercredi.

Permanence maire : jeudi de 10h à 12h.

Courriel : [mairie.laize@wanadoo.fr](mailto:mairie.laize@wanadoo.fr) - Site : [laize.fr](http://laize.fr)

MAIRIE : Tél. 03 85 36 91 53 - Fax 03 85 36 99 52

## Conseil municipal du 4 avril 2016, budget municipal et projets 2016.



Lors de sa séance du 4 avril, le conseil a voté le compte administratif 2015, le compte de gestion du receveur, et s'est prononcé pour des taxes 2016 inchangées. Le budget communal sera équilibré en fonctionnement en dépenses/recettes à 884 445 € après prise en compte de l'excédent 2015 de 63 637 € et en investissement, en dépenses/recettes à 529 064€, après intégration du déficit 2015 de 283 513 €.

Le contexte budgétaire est de plus en plus difficile pour les finances communales : l'année 2016 sera impactée par une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État, dans le cadre des économies budgétaires engagées par celui-ci : -14,42% par rapport à 2015 (soit -14 463 €) après une baisse de 12,6% l'année dernière. Ainsi, notre commune aura vu disparaître plus de 35 000 € de DGF au total entre 2013 et 2016 !

Par contre, comme nous le disions déjà en 2015, certaines charges de fonctionnement pèsent lourd du fait du désengagement de l'État ou de différentes obligations mises à la charge des communes sans vraie compensation : les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) reviendront à environ 30 000 € avec une aide de 5 000 € de l'État, l'instruction des Autorisations d'Urbanisme confiée à la Camval coûtera 4 800 € et la part communale pour la Petite enfance Camval passera de 10 000 € à 16 157 € pour 2016. Malgré tout, cette année sera consacrée à résorber le déficit d'investissement. Les dépenses d'investissement seront limitées à ce qui est déjà engagé et seront financées par un emprunt de 100 000 €. Elles concerneront l'isolation d'une partie du groupe scolaire et la mise en accessibilité des bâtiments publics (obligation légale). Il faudra aussi financer le dossier de révision du PLU.

Le conseil est bien conscient que des travaux importants seraient à réaliser sur la voirie, mais ceux-ci sont hors de proportion par rapport aux finances disponibles.

Deux dossiers seront au cœur de la réflexion en 2016 : l'amélioration du confort de la salle polyvalente qui va passer nécessairement par un diagnostic énergétique. Le second dossier, véritable arlésienne laizéenne, est le devenir de la maison "Desroches" près de la mairie qui pourrait se solutionner par un rapprochement avec un organisme public du logement. Nous espérons que ceux-ci pourront déboucher en 2017.

## Le mot du maire

*Ce début d'année a été marqué non seulement par les événements tragiques nationaux, le décès de personnes qui étaient présentes dans notre quotidien et par les annonces officielles de diminution des dotations, par de nouvelles obligations, mise aux normes, accessibilité, plan Vigipirate, etc. La baisse des revenus de la commune et l'augmentation des charges transférées nous conduisent, cette année, à limiter tous les investissements non obligatoires. Néanmoins, le conseil municipal prépare des dossiers pour l'avenir : Plan Local d'Urbanisme, rénovation de la salle polyvalente, réfection des routes...*

*Après de nombreuses rencontres et conciliations, le comité de pilotage des « Temps d'Activités Périscolaires », le Conseil d'Ecole, la Municipalité ont pris la décision de modifier les horaires, toutes les classes seront en TAP le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 sous la houlette du CLEM. Notre volonté est que les enfants bénéficient d'activités de qualité. Bel été à tous.*

Hélène Friat

## La poste relais à Hurigny

Depuis le début de l'année, le bureau de poste d'Hurigny a fermé ses portes. Une boîte à lettres est installée devant la mairie d'Hurigny (dernière levée à 16h).



Désormais, vous pouvez retrouver l'essentiel des services postaux et des opérations financières de dépannage au **Bar-Tabac Le Capricorne au bourg d'Hurigny**.

### ■ Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30.

Dimanche de 7h00 à 13h00.

Fermeture le mardi

### ■ Services disponibles à cette poste relais :

- Courrier et Colis
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballage Colissimo
- Vente de timbres amende, timbres fiscaux, ...
- Fourniture d'autres produits courriers/Colis sur commande
- Dépôt d'objets y compris recommandés
- Retrait de lettres et colis en instance
- Services de proximité
- Services Financiers (de dépannage)
- Retrait en espèce pour les titulaires de CCP et de livret A limité à 150 € par période de 7 jours et par compte
- Point vert du Crédit Agricole : possibilité de retrait entre 20 et 100 € par jour

### ■ Bureau de poste le plus proche

88 Grande Rue de la Coupée - 71850 Charnay-les-Mâcon

#### ● Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h00

## Sécurité routière

■ Une vitesse excessive dans la commune peut être dangereuse pour tous. Les scooters sont assujettis aux mêmes règles que les voitures : la vitesse doit être adaptée au lieu et à la chaussée.



## Jeunes et ados...

### Que faire pendant les vacances ?

■ Pour les 11/16 ans les communautés de communes ont, depuis de nombreuses années, mandaté le Clem pour organiser pendant l'été des animations.

Thomas Passoni anime ce dispositif et va prochainement distribuer le programme "Viens". Alors pas d'hésitations, vos ados connaissent bien Thomas présent régulièrement au collège. Les activités sont diverses et chacun peut trouver des loisirs à la carte peu coûteux grâce aux communes qui en financent une grande partie.

■ Le camp séjour au camping de Montrevel rencontre chaque année un succès non démenti. Cette année les futurs 6ème seront accueillis eux aussi pour les animations, une façon de s'intégrer aux collégiens au travers d'activités ludiques.

Thomas Passoni

06 71 42 58 64 ou [viens-clem.blogspot.fr](http://viens-clem.blogspot.fr)

■ Les plus jeunes ne sont pas oubliés, ils peuvent rejoindre les centres de loisirs.

Saint-Martin-Belle-Roche

03 85 37 50 48 ou [centredeloisirssmbr.free.fr](http://centredeloisirssmbr.free.fr)

Viré Loisirs de grandir

03 85 33 93 16 ou [assocecl.fr/centre-de-loisirs-de-vire](http://assocecl.fr/centre-de-loisirs-de-vire)

## Travaux réalisés ou en cours

■ Ce 1<sup>er</sup> semestre qui s'achève aura vu la réalisation de l'isolation des façades sud et ouest de la partie ancienne de l'école qui abrite 2 classes. Le coût total des travaux s'élève à 26 772 € comprenant l'isolation et mise en peinture des façades, la dépose et repose de l'escalier de secours, des travaux d'électricité et la réfection du tapis sous les jeux de l'école (entreprises Gault, Salerno et Méfran). La commune a reçu une subvention DETR de 14 788 €.



■ Dans le même temps les employés communaux ont élagué les platanes de la cour d'école et planté divers arbres sur le talus de la salle de fêtes pour remplacer les pins abattus qui étaient infestés de chenilles processionnaires.

Dans le cadre des obligations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le Syndicat de Cylindrage a créé des places "handicapés" sur les places de l'Abbé Héron, de la mairie, du Carjeu et de la salle polyvalente. Deux places ont aussi été aménagées à l'entrée de l'école et une au stade. Un cheminement piéton a été créé rue du 19 mars 1962 et un autre au stop de Blany. Ces travaux réalisés à cheval sur 2015 et 2016 auront coûté 17 000 €.

## Environnement

■ Comme chaque année, nous rappelons le décret préfectoral du 5 mars 2014 interdisant l'épandage de produits désherbants dans les fossés, les caniveaux, les bouches d'égout et à proximité des cours d'eau tant pour les particuliers que pour les agriculteurs ; les collectivités sont assujetties aux mêmes contraintes.

Ces dispositions ont été prises pour réduire le ruissellement direct de ces substances dans les milieux aquatiques, dont la présence est à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux de nombreux cours d'eau du département. Il est de notre devoir d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement si nous voulons retrouver une bonne qualité des eaux de nos rivières.

## Entretien des fossés et accotements

■ L'entretien des fossés et accotements dans la commune est assuré deux fois dans l'année par les agents intercommunaux. Les coupes se font une fois au printemps et une fois à l'automne. En dehors de ces tontes l'entretien incombe aux riverains afin de maintenir les accotements en bon état. La décision de réduire les tontes a été prise par les élus des 4 communes de la communauté de communes du Val de Saône Moudon à la fois pour préserver la faunes (nidification, insectes et papillons...) mais aussi pour réduire les coûts.



■ Du 9 au 11 mai, les employés du Sivom ont abattu une partie de l'ancien café de Laizé, propriété de la commune. La disparition de cette excroissance dénommée généralement « le blockhaus » en raison de son aspect massif et de sa laideur, permet de redonner une allure plus aérée à ce carrefour et meilleure figure à ce bâtiment auquel le conseil municipal tente de donner un nouvel avenir.



## Lotissement du Meix-Goujon

■ Le lotissement du Meix-Goujon est entré dans sa phase de commercialisation qui est assurée par In Situ (OPAC de Saône et Loire). Il y a des lots de toutes tailles dans un bel environnement particulièrement calme.

**Pour toute information vous pouvez vous adresser à**  
In Situ : 800 avenue du Maréchal de Lattre, 71009 Mâcon  
ou consulter le site [insitu-immmo.fr](http://insitu-immmo.fr)  
courriel : [contact@insitu-immmo.fr](mailto:contact@insitu-immmo.fr)

## Tuyau pompiers ?

■ L'été dernier, les pompiers lors d'une intervention ont oublié de ranger un tuyau. Ce tuyau est resté quelques jours sur la clôture de Mme Pasquier, ce qui a provoqué quelques réflexions et interrogations. Ce tuyau n'était connecté à un aucun réseau d'eau. (comme certains ont pu l'imaginer).